



COMMUNIQUE DE PRESSE 26/01/2026

PLAN LOGEMENT DU GOUVERNEMENT : MONOPOLY SUR LE DOS DES LOCATAIRES

Le gouvernement annonce « un des plans les plus radicaux de ces dix dernières années » pour s'attaquer à la crise de la construction : 2 millions de logements d'ici à 2030, soit 400 000 par an.

Face aux 2,9 millions de ménages en attente d'un logement HLM, à l'explosion des loyers et des charges et à la hausse des expulsions, il faut bien sûr fixer de tels objectifs. Reste que les mesures avancées ne font qu'amplifier les choix qui ont conduit à l'asphyxie du logement social et aggravé la financiarisation du secteur, au détriment des locataires et des ménages populaires. C'est un cruel Monopoly qui se joue sur le dos des locataires.

Ainsi, le plan repose sur la relance de l'investissement locatif privé via une puissante niche fiscale. Le nouveau dispositif élargit la mise en location à un loyer inférieur au marché pendant neuf ans sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement choisit de mobiliser l'argent public pour sécuriser la spéculation immobilière, sans contreparties pour les classes populaires.

Côté logement social, en revanche, le gouvernement se limite au minimum, assumant l'abandon du secteur. La diminution de 400 millions d'euros de la ponction de la réduction de loyer de solidarité (RLS), négociée en contrepartie de l'adoption du statut du bailleur privé et offrant encore plus d'avantages au privé, va certes permettre aux bailleurs sociaux de relancer la production d'HLM, mais elle ne met pas fin à cet impôt scandaleux sur les organismes HLM depuis 2018, a amputé leurs caisses de 13 milliards d'euros.

De plus, la réduction de 100 millions d'euros de la contribution des bailleurs sociaux au Fonds national des aides à la pierre (FNAP), sans compensation de l'État, va accentuer l'asphyxie budgétaire du secteur.

Pire, les orientations annoncées dessinent un recul historique des droits des locataires : facilitation des expulsions, baux précarisés dans le logement social, remise en cause de la loi SRU, renforcement du pouvoir discrétionnaire des maires dans les attributions de logements HLM, maintien honteux de la suppression des APL pour les étudiants étrangers...

La CNL appelle à rompre avec cette fuite en avant libérale et régressive qui tourne le dos à un logement social fort, public, garant de la mixité et de la protection sociale.

À l'inverse, elle exige un véritable plan massif de construction de logements sociaux, la suppression de la RLS et le réengagement de l'État dans l'aide à la pierre, une politique de lutte contre les loyers chers, le renforcement des droits des locataires et la mise en place d'une Sécurité sociale du logement (SSL), avec la création d'une caisse nationale de sécurité locative.

La CNL appelle l'ensemble des acteurs du logement social à agir pour un logement social et public.

Montreuil, le 26 janvier 2026

Confédération Nationale du Logement

8, rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL CEDEX

01 48 57 04 64 - cnl@lacnl.com

 linktr.ee/LaCNL